

ARRIMAGE SECONDAIRE-COLLÉGIAL

Voici quelques informations concernant l'arrimage secondaire-collégial:

1) Afin d'assurer une préparation adéquate aux étudiants du secondaire pour certains programmes de l'ordre collégial, les objectifs de l'option I et de l'option II ont été définis soit comme **obligatoires**, soit comme **facultatifs**. Les tableaux I et II vous les présentent.

TABLEAU I
PROGRAMME D'ÉTUDES D'OPTION I EN MATHÉMATIQUE AU SECONDAIRE

OBJECTIFS TERMINAUX OU INTERMÉDIAIRES	
OBLIGATOIRES (064-434 et 564-434)*	FACULTATIFS (064-431 et 564-431)
1.1 1.2 1.3	
2.1 2.2	
3.1.1 à 3.1.6 3.1.10 3.2 3.3.1 à 3.3.5	3.1.7 à 3.1.9 3.3.6 à 3.3.15
4.1 4.2.1 à 4.2.6 4.3.1 à 4.3.6 4.3.9	4.2.7 à 4.2.9 4.3.7 et 4.3.8 4.3.10

TABLEAU II
PROGRAMME D'ÉTUDES D'OPTION II EN MATHÉMATIQUE AU SECONDAIRE

OBJECTIFS TERMINAUX OU INTERMÉDIAIRES	
OBLIGATOIRES (064-534 et 564-534)*	FACULTATIFS (064-531 et 564-531)
1.1 — La parabole, le cercle, l'ellipse et l'hyperbole centrés à l'origine. — La parabole et le cercle non centrés à l'origine	1.1 — L'ellipse et l'hyperbole non centrées à l'origine. 1.2 1.3
2.1 — Degré inférieur à 3. 2.1.1 à 2.1.4 2.1.6 à 2.1.10 2.1.12 2.2 — À l'exception des fonctions rationnelles, demi-cercle et demi-ellipse. 2.2.1 à 2.2.5 2.2.8 2.3.1 à 2.3.10 2.3.14 et 2.3.15 2.3.17 et 2.3.18	2.1 — Degré 3. 2.1.5 2.1.11 2.2 — Les fonctions rationnelles, demi-cercle et demi-ellipse. 2.2.6 et 2.2.7 2.3.11 à 2.3.13 2.3.16
3.1 3.2 3.3	
<p><i>* Les objectifs obligatoires (064-434, 564-434, 064-534 et 564-534) des programmes d'études d'option I et d'option II satisfont les exigences de l'ordre collégial en terme de préalables mathématiques.</i></p> <p style="text-align: right;">1986-01-30</p>	

- 2) Après son secondaire III, l'étudiant, qui en plus de son D.E.S. aura besoin de préalables mathématiques pour s'inscrire à des programmes de l'ordre collégial, devra réussir le cours **mathématique OPT. 064-534** ou **564-534** (objectifs obligatoires de l'option II). Il est à noter que le préalable de ce cours est le cours **mathématique OPT. 064-434** ou **564-434** (objectifs obligatoires de l'option I).
- 3) L'étudiant qui aura réussi les objectifs facultatifs de ces programmes se verra reconnaître un crédit pour chacun d'eux:
- mathématique OPT FAC, 064-431** ou **564-431** (objectifs facultatifs de l'option I)
 - mathématique OPT FAC, 064-531** ou **564-531** (objectifs facultatifs de l'option II).

ANDRÉ FOURNIER, responsable de la mathématique

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale des programmes

DOCUMENTS POUR L'OPTION I

Dans le cadre de l'implantation du programme d'études d'option I (064-434) en mathématique au secondaire, certains conseillers pédagogiques se sont réunis afin de produire des documents de soutien à l'intention des enseignants.

Voici la liste des documents qui ont été rédigés.

NUMÉRO	TITRE	AUTEURS
16-3303-02	La logique	André Davidson René Parenteau
16-3303-03	Les ensembles de nombres et les ensembles	Francine Collin André Davidson Pierre Mathieu
16-3303-04	L'algèbre des réels	Pierre Mathieu Hélène Tessier
16-3303-05	Les relations et les fonctions	Robert Mercier Jean Saumier
16-3303-06	La géométrie analytique et l'algèbre du cours 414*	Jean-Luc Bombardier Pierre Mathieu
16-3303-07	Les coniques	Paul Patenaude Rosamaria Sandoval
16-3303-08	Les fonctions exponentielles et les fonctions logarithmiques	Denis de Champlain Marcel Mius d'Entremont

Par l'intermédiaire des directions régionales, ces documents seront diffusés à une (1) copie par commission scolaire. Tout organisme qui le souhaite est autorisé à reproduire ces documents à condition d'en préciser la source.

Nous espérons qu'ils pourront soutenir l'implantation du programme d'option I.

MARCEL ALARIE
Responsable de l'implantation
Direction régionale de l'Estrie

ANDRÉ FOURNIER
Responsable de la mathématique